

https://actu.fr/normandie/le-thuit-de-l-oison_27638/au-thuit-de-loison-rentree-catastrophiq...

🕒 6 min read

Au Thuit de l'Oison, rentrée "catastrophique" pour les élèves en situation de handicap

Parents d'élèves, élus et accompagnants des élèves en situation de handicap dénoncent le manque d'heures d'accompagnement et les mauvaises conditions de travail des AESH.



Parents, AESH et élus se sont rassemblés devant l'école, lundi matin. ©Mathilde Carnet

Par [Mathilde Carnet](#) Publié le 5 Sep 22 à 14:12

Lundi 5 septembre, une vingtaine de parents, d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et d'élus se sont retrouvés devant l'école primaire du Thuit de

l'Oison, avant de prendre place dans la salle de conseil municipal. Pour tous, la situation est alarmante : les élèves en situation de handicap de l'école ont moins d'heures d'accompagnement que ce qu'ils devraient et les AESH se plaignent de leur affectation (trop d'enfants, de classes et d'écoles différentes).

Classes chargées

Le maire, Gilbert Doubet, est revenu sur la situation « catastrophique » vécue par les familles et les AESH depuis la rentrée de jeudi. Déjà, les effectifs sont particulièrement chargés, explique le maire, au point que la mairie a sollicité une ouverture de classe, qui a été refusée. Résultats : une classe de CM1 monte à 31 élèves, l'autre CM1 est à 30, quand on retrouve des classes de CM2 ou de CE2 à 29 et 28 élèves. Un « triste constat », estime Gilbert Doucet.



J'ai peur qu'il rate son CP à cause de cela.

S'ajoute à cela l'épineuse question de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Dans l'école Georges Charpak, 13 enfants ont reçu une notification de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), leur accordant des heures d'accompagnement hebdomadaire. Pour ces enfants, la rentrée de jeudi a été très compliquée, comme en témoigne Christophe, dont le fils Maël est entré au CP, et qui passe de 16 heures de suivi en grande section à 12 heures cette année. « J'ai peur qu'il rate son année à cause de cela. C'est un enfant qui a du retard sur le graphisme, sur le raisonnement, du mal à se concentrer », explique le papa, que la situation met en colère. « Je ne veux pas qu'il soit stigmatisé, je voudrais qu'il ait ses heures d'accompagnement. »

4 heures de suivi contre 6 l'an passé

Elise Saegaert, conseillère municipale mais aussi présidente de l'association Préhandys 276, qui aide les familles d'enfants en situation de handicap, raconte que le jour de la rentrée, le téléphone de l'association ne faisait que de sonner. « En moyenne, les enfants sont passés à 4 heures d'accompagnement par semaine, ce n'est rien du tout », explique-t-elle. Le jeudi de la rentrée, elle s'est retrouvée face aux parents, dépités par la situation. « Il y avait un papa en pleurs, qui voulait même retirer son enfant de l'école. »

Car moins d'accompagnement rime avec abandon, selon les parents d'élèves. D'autant que dans des classes chargées, « comment l'enseignant peut gérer un enfant en situation de handicap, en même temps que ses 30 autres élèves ? » s'indigne la présidente de Préhandys 276.

” De trois enfants à accompagner, je suis passée à six.

La situation révolte également les AESH elles-mêmes. Elles n'ont connu leur affectation que mardi 30 août, et celle-ci a changé vendredi 2 septembre. C'est le cas de Nancy, AESH depuis 9 ans dans les écoles du Thuit de l'Oison. « De 3 enfants à accompagner, je suis passée à 6, vendredi », explique la professionnelle, dépitée. Avec six enfants à accompagner, dans 4 classes différentes, Nancy avoue ne pas savoir comment s'organiser et refuse de signer son PV d'installation. « Je garde les trois enfants que je devais avoir, je fais de la résistance », regrette celle qui « adore son boulot » mais est « découragée ». D'autres AESH sont affectées plus loin de leur lieu d'habitation, et multiplient les enfants.

Le maire écrit au Président

Face à ce constat, le maire a décidé d'envoyer une lettre à de nombreux élus : parlementaires, conseillers départementaux, maires, préfets, directrice de l'Éducation nationale et même au président de la République. « L'inclusion implique des moyens adaptés et suffisants », écrit-il. « Où sont les repères et stabilités de ces enfants ? » Il évoque également la situation des AESH : « Dans ces conditions précaires et irrespectueuses, certaines pensent à démissionner, alors que les familles pensent à déscolariser leurs enfants. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le maire demande à être reçu par les services académiques pour « trouver une solution acceptable tant pour l'ouverture d'une classe que pour l'accueil des enfants en situation de handicap ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Courrier de l'Eure dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.